QUEL CALENDRIER ?

	2019			2022
	1	2	3	4
	OBSERVER LE TERRITOIRE	CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE	DÉFINIR LES OUTILS OPÉRATIONNELS	VALIDER LE SCOT ET LE PLH
SCoT	Le diagnostic	PADD	DOO	Finalisation de la procédure et validation
PLH	Le diagnostic	Le document d'orientations	Le plan d'actions	Les consultations avant approbation

© AirePublique - 2020

POUR PLUS D'INFORMATIONS ...

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAUGEOIS-VALLÉE
15, avenue Legoulz de la Boulaie Baugé
49 150 Baugé-en-Anjou

Mail : elisa.guerin@baugeoisvallee.fr

www.baugeoisvallee.fr

Baugeois Vallée

2019 / 2021

LA LETTRE SCOT & PLH

N° 1 Septembre 2020

UN SCOT RÉVISÉ ADAPTÉ AU NOUVEAU PÉRIMÈTRE DE BAUGEOIS VALLÉE

Depuis l'approbation du schéma, la modification territoriale a fortement impacté le territoire. La révision du SCoT permet d'adapter le schéma au territoire de la communauté de communes Baugeois Vallée. Les communes nouvelles créées en 2016 et la commune de La Ménitré (actuellement non couverte par les dispositions du schéma) seront prises en compte dans les orientations du SCoT révisé.

PLH : ÉLABORATION CONCERTÉE

Au travers de l'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat (PLH), la communauté de communes souhaite répondre au mieux aux besoins de ses habitants dans les années à venir.

Un Atelier Citoyen ? Groupe d'une trentaine d'habitants et de professionnels de l'habitat recrutés à partir de critères de genre, d'âge, d'activité et de lieu de vie, l'Atelier Citoyen travaillera au fil du projet, pour exprimer des attentes sur l'habitat du territoire et ainsi éclairer la réflexion des élus.

Vous pouvez demander à intégrer l'Atelier Citoyen via un questionnaire diffusé sur le site internet de Baugeois-Vallée.

QU'EST-CE QU'UN SCoT ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale définit l'aménagement du territoire pour les 10 à 15 prochaines années. Ses objectifs et orientions devront être pris en compte dans les plans locaux d'urbanisme qui définissent les zones constructibles.
Le SCoT comprend trois documents :

- Un diagnostic mis à jour ;
- Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) réajusté aux enjeux du territoire ;
- Un Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) qui décline les enjeux et le projet politique du PADD.

QU'EST-CE QU'UN PLH ?

Élaboré pour 6 ans, le programme local de l'habitat (PLH) est la feuille de route de la politique intercommunale en matière d'habitat.
Il fixe des objectifs et décline les actions en matière d'habitat et de logements. Le but est de répondre aux besoins des ménages aux différentes étapes de leur vie (étudiants, jeunes travailleurs, familles, personnes âgées…).

Il comprend un diagnostic, un documents d'orientations et un programme d'actions.

QUELS SONT LES ENJEUX DE LA REVISION DU SCOT ?

- **Réinterroger le SCoT des Vallées d'Anjou au regard du nouveau périmètre et des dynamiques actuelles**
  - Réétudier les orientations économiques ;
  - Redéfinir les orientations en matière d'habitat, en lien avec la prise de compétence Habitat et l'élaboration du PLH, lancée en parallèle de la révision du SCoT ;
  - Décliner les orientations du projet de territoire (en lien avec le Plan Climat) en cours d'élaboration ;
  - Concevoir un développement durable du territoire, entre équité sociale, efficacité économique et préservation des ressources ;

- **Intégrer les dynamiques dans lesquelles s'insère la communauté de communes Baugeois Vallées à large échelle, et valoriser les nouveaux projets locaux portés par le territoire**

- **Alimenter le SCoT révisé des nouvelles études existantes ou en projet en particulier :**
  - Le Plan Climat de la CCBV
  - Le Schéma régional d'aménagement des Pays de la Loire
  - La Charte du PNR Loire Anjou Touraine
  - La révision des Plans locaux d'urbanisme de Beaufort-en- Anjou, Mazé-Milon, Baugé-en-Anjou, la Menitré et Noyant-Villages

DÉMOGRAPHIE ET HABITAT

36 200
habitants

51%
logements construits avant 1970

9%
de logements vacants

76%
des logements possèdent 4 pièces ou plus

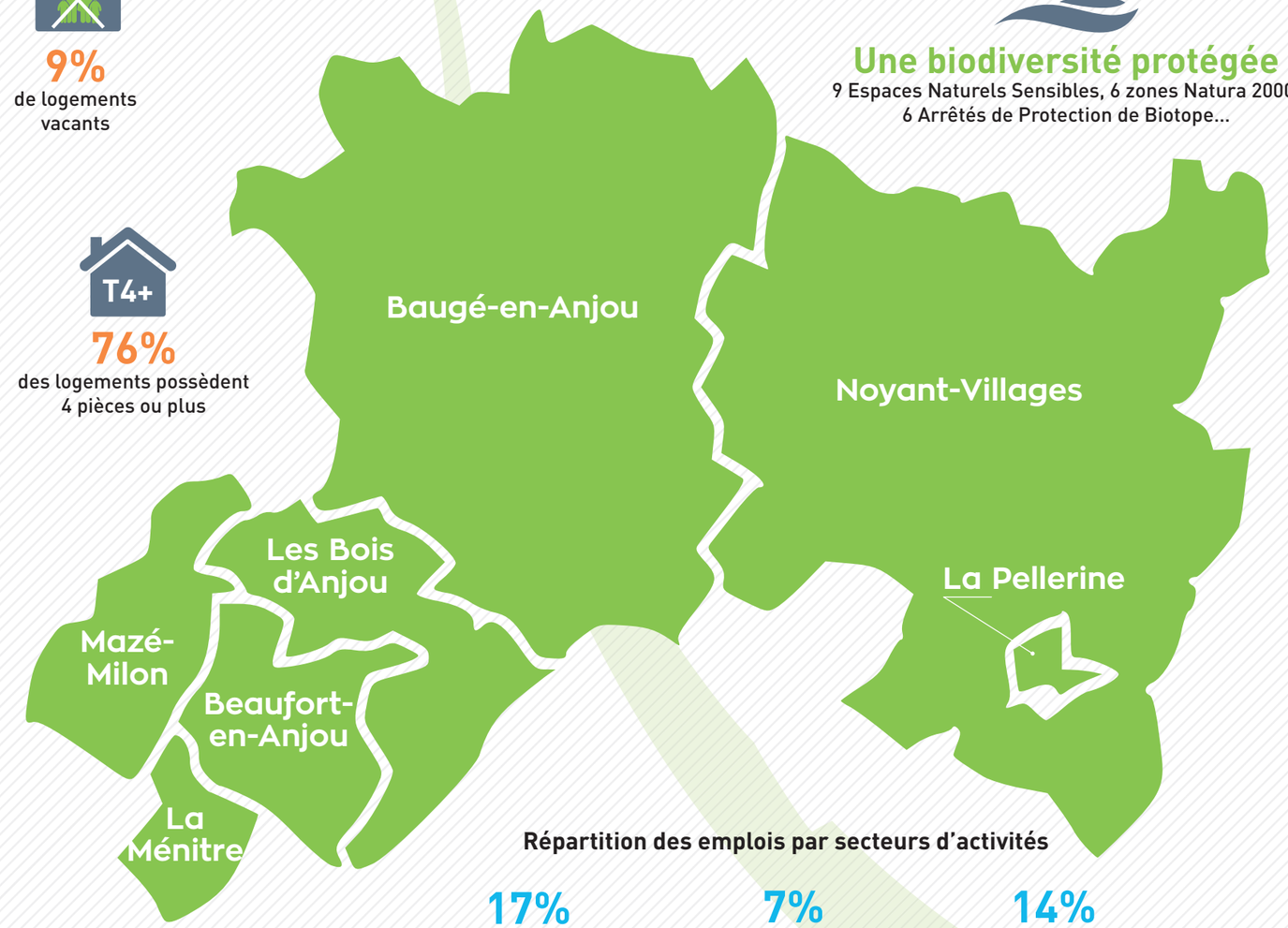

ÉCONOMIE

10 449
emplois sur le territoire

Répartition des emplois par secteurs d'activités

17%
agriculture

7%
construction

14%
industrie

32%
Commerce, Transports, Services divers

29%
Adm. Publique, Enseignement, Santé, Act. sociale

ENVIRONNEMENT

Une richesse patrimoniale
3 sites classés , 3 sites inscrits, 81 Monuments historiques...

2 unités paysagères
les plateaux du Baugeois et le Val d'Anjou

Une biodiversité protégée
9 Espaces Naturels Sensibles, 6 zones Natura 2000, 6 Arrêtés de Protection de Biotope...

OBJECTIFS ET ORIENTATIONS DU PLH

Le plan d'actions vise à :

- **Répondre aux besoins en logements :** répartition, diversification, stratégie foncière ;
- **Favoriser la mixité sociale :** déconcentration du parc social ;
- **Répondre aux besoins en hébergement des publics spécifiques :** personnes défavorisées, étudiants et jeunes en insertion professionnelle, personnes âgées et handicapées, gens du voyage ;
- **Améliorer et réhabiliter le parc de logements existant :** renouvellement urbain, rénovation, résorption de la vacance et de l'habitat indigne.

QUELLE ARTICULATION ENTRE LES DIFFÉRENTS DOCUMENTS DE PLANIFICATION ?
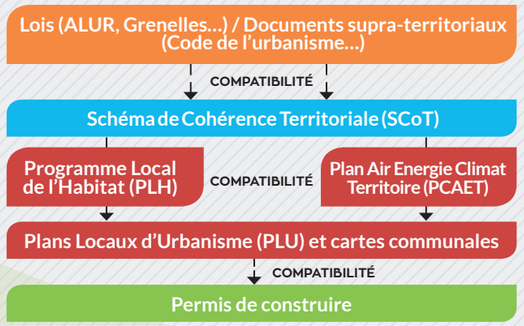
Le PLH doit être compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) : le SCoT étant élaboré en parallèle du PLH les deux démarches vont donc s'alimenter afin de garantir la cohérence des dispositions définies.